

Initiative Emploi Pays Royannais

L'association tire son origine d'une série d'expérimentations menées de 1993 à 1997. L'objectif était de proposer des situations de production intégratrices et socialisantes à des jeunes en grandes difficultés puis à des bénéficiaires du RMI. En 1998, la communauté d'agglomération soutient la création de l'association « Initiative Emploi Pays Royannais » qui réunit en son Conseil d'Administration, des élus communautaires, des responsables d'associations organisatrices de manifestations et des personnes physiques qui veulent contribuer au développement du projet associatif. Celui-ci s'appuie sur deux objectifs de développements territoriaux :

- la progression de personnes éloignées de l'activité économique pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle,
- la mise en œuvre d'actions concrètes, utiles au pays pour favoriser la création de nouveaux emplois qu'ils soient d'insertion ou pérennes.

les supports

Initiative Emploi a développé ses supports de production en tenant compte des réalités et besoins du territoire, (31 communes composent le Pays Royannais). Il s'agit de :

- l'aide logistique à l'organisation de manifestations (aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs, montage de structures, entretien de sites, construction de décors et mobiliers d'exposition, distribution d'affiches et programmes...),
- la valorisation du patrimoine local et du développement d'un tourisme de découverte sur les espaces ruraux et ostréicoles proches de l'espace balnéaire (accueil, mise en place et entretien de circuits de randonnée et/ou parcours d'interprétation du paysage...).

Ainsi l'association mutualise des travaux variés, renouvelables et souvent de courte durée pour proposer des postes d'insertion permanents. En lien très étroit avec les collectivités locales, deux nouvelles actions vont débiter : l'une sur la restauration et l'entretien de bateaux de randonnée côtière et l'autre sur la restauration du petit patrimoine bâti. Ces deux chantiers sont localisés sur une extrémité du territoire (la presqu'île d'Arvert) pour pouvoir "approcher" les personnes les moins mobiles.

le public

Le public visé par les actions est volontairement très large et, lors de la composition des équipes, une attention particulière est portée pour garantir la mixité des publics, que ce soit par les situations sociales rencontrées, les expériences et qualifications professionnelles, l'âge et la répartition hommes/femmes.

L'équipe d'encadrement s'appuie ensuite sur cette mixité pour permettre à chacun de construire son parcours dans le cadre de l'action collective (ainsi cohabitent jeunes et + de 50 ans, bénéficiaires des minima sociaux, personnes sans ressources, travailleurs précaires, personnes placées sous main justice, travailleurs reconnus handicapés...)

Tout public éligible aux contrats CA et CAE peut intégrer le chantier. C'est l'intérêt des candidats pour les postes et les situations de travail proposés qui permettent d'établir le choix du poste de travail.



**Contacteur Initiative Emploi
Pays Royannais :**

Directeur :

François Charrier

15, rue Louis Blériot
17200 ST SULPICE DE ROYAN

Tel : 05 46 22 18 00

Fax : 05 46 22 18 17

initiative.emploi@pays-royannais.com



le dispositif

Les salariés en parcours sont employés sur la base de 26h/semaine en CA ou CAE, sur des contrats de six mois renouvelables jusqu'à 24 mois. Négocier des renouvellements permet de (re)mobiliser les salariés pour une meilleure implication dans la mise en œuvre d'un projet professionnel et personnel.

Des temps d'accueil formels et d'adaptation aux postes de travail sont systématiquement organisés en début de parcours afin de développer l'autonomie des salariés. Il nous paraît en effet essentiel que le salarié en parcours reprenne rapidement confiance en lui et retrouve une image positive de lui à travers l'accueil qui lui est réservé et par son implication immédiate dans la réalisation d'un travail en équipe. Une évaluation est réalisée à cinq mois. Elle croise le regard du salarié, de l'encadrant technique, de l'accompagnateur et du directeur. Elle s'appuie sur 9 objectifs principaux déclinés en 27 indicateurs significatifs et permet ainsi d'évaluer la dynamique du salarié dans son parcours. Chaque mois, un temps est prévu pour rédiger des fiches d'activités. L'objectif de la démarche est que les salariés gardent en mémoire le travail réalisé et s'approprient un vocabulaire technique. Cela permet également un travail sur la notion de compétence et celui du transfert des compétences d'une activité à l'autre et favorise ainsi en fin de parcours la rédaction de l'attestation de compétences.

les partenariats

Les partenaires de l'association sont nombreux. Les principaux sont :

- les institutionnels (Etat, Région, Conseil Général) qui conventionnent et financent l'activité d'insertion,
- la communauté d'agglomération Royan Atlantique avec qui nous avons établi une relation de confiance et d'engagements réciproques.

Ces derniers se sont d'ailleurs construits autour des valeurs du réseau **CHANTIER école** en s'appuyant sur les cinq fonctions spécifiques de l'employeur d'insertion. Cette approche a permis de définir des règles et modalités de financements pluriannuels qui sont modulés en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs. En appui à la réflexion entre l'association et la Communauté d'Agglomération, Patrick Loquet (spécialiste du code des marchés publics) est venu défendre la mise en place de l'article 30 sur le territoire. Il a aussi favorisé la construction d'un cahier des charges qui s'appliquera à l'ensemble des SIAE du territoire.

l'accompagnement des salariés

Un accompagnement individualisé est réalisé en interne par l'accompagnateur socioprofessionnel dans le cadre d'une co-construction des objectifs à atteindre et des actions prioritaires à mener. Les partenaires du territoire (Mission locale, SPIP, ANPE...) sont sollicités et associés aux démarches si nécessaire.

L'accompagnement a pour objet de lever l'ensemble des freins au retour à l'emploi ou à la formation, de permettre la construction d'un projet professionnel et d'aider le salarié dans la mise en œuvre d'actions concrètes liées à son projet (formation, découverte des métiers, EMT, recherche d'emploi...).

Cette démarche globale s'appuie sur un diagnostic de départ (réalisé par les permanents) puis par un bilan lors des renouvellements de contrats.



à retenir

L'association est engagée au sein de l'association régionale **CHANTIER école** Poitou-Charentes et participe ainsi aux actions de VAE pour les encadrants techniques d'insertion. Nous installerons prochainement l'outil de gestion A2A+ **CHANTIER école**, ce qui permettra de renforcer encore plus la lisibilité de nos actions.

Pour l'avenir, nous souhaitons que l'Etat et les collectivités locales nous donnent les moyens de continuer nos actions avec un peu plus de stabilité et qu'ils harmonisent leurs pratiques de contractualisation et d'évaluation pour une meilleure efficacité.

Pour nous, l'enjeu sera bien de démontrer que **ce qui compte ce n'est pas la taille de la structure mais bien la cohérence du projet associatif, la compétence des personnels permanents, la qualité des relations partenariales et l'ancrage territorial.**

